

BILAN D'ACTIVITÉ 2018



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
D'ORLÉANS

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cécile MARILLER

Les entrées enregistrées au tribunal administratif d'Orléans au cours de l'année 2018 s'établissent à 4 629 requêtes, soit une légère augmentation de 2 % par rapport à l'année 2017, qui avait connu une forte hausse de la demande de justice adressée au tribunal.

Grâce à l'effort conséquent de la communauté juridictionnelle, qui s'est traduit, à effectif constant, par une progression des sorties de plus de 7 %, le taux de couverture se rapproche de 100 %, contenant le stock aux alentours de 3 000 requêtes.

L'effort a particulièrement porté sur les dossiers les plus anciens qui ne représentent désormais que 1,3 % du stock. Le délai prévisible moyen d'élimination des affaires en stock diminue pour s'établir à 8 mois et 4 jours, révélant la capacité du tribunal à remplir sa mission juridictionnelle dans des conditions satisfaisantes.

La répartition des dossiers enregistrés par type de contentieux reste stable et l'année 2018 voit se confirmer un afflux massif de contentieux des étrangers, qui avait déjà progressé de plus de 30 % sur la période précédente, pour représenter, cette année, 34 % des entrées.

Le tribunal a adapté son organisation et a réussi à trouver le juste équilibre entre le jugement rapide de ces requêtes soumises à des délais contraints et l'élimination de son stock.

4 629

affaires enregistrées,
+ 2 % par rapport
à 2017

4 541

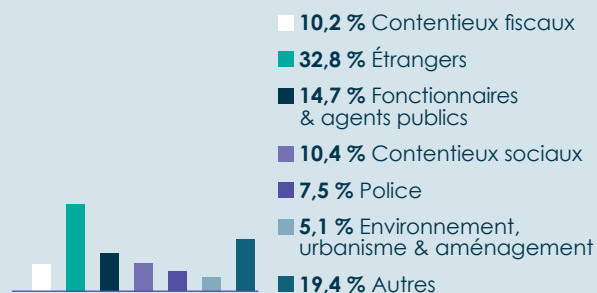
affaires jugées,
+ 7,5 % par rapport
à 2017

Délai prévisible moyen de jugement

8 mois 4 jours

-20 % entre 2008 et 2018

Répartition des affaires jugées en 2018
par type de contentieux



Nombre d'affaires en données nettes

